

Inscription au camp IKTUS - 60 ans de la Brigade des Flambeaux de l'évangile

A destination des parents et participants de la brigade.

1	Qu'est-ce qu'IKTUS.....	1
2	Thème.....	1
3	Informations générales.....	2
3.1	Organisation du camp.....	2
3.2	Dates, durée et transports.....	3
3.3	Journée anniversaire.....	3
4	Inscription et finances d'inscription.....	3
5	Règlement de camp.....	4
6	Fiche d'inscription à compléter.....	5

1 Qu'est-ce qu'IKTUS

Les 18 Groupes Flambeaux de Suisse romande sont réunis autour d'une Brigade et celle-ci célèbre ses **60 ans d'existence en 2024**. A cette occasion, un camp pour l'ensemble de la Brigade est organisé. C'est une formidable opportunité pour vivre des temps forts avec les autres membres Flambeaux !

IKTUS, le nom de notre camp, fait référence au symbole utilisé par les chrétiens du 1^{er} siècle. Nous plongerons dans l'univers de l'Empire Romain pour découvrir les défis de l'époque et en tirer des leçons pour aujourd'hui.

2 Thème

Ave, citoyens et citoyennes !

Par ce message, je tiens à vous adresser mes premiers mots en tant qu'empereur : comme vous le savez sûrement, il a fallu du temps, du travail et de la dévotion pour que notre empire devienne ce qu'il est actuellement. Vous êtes tous issus de cultures diverses, de paysages variés, de langues différentes, mais vous êtes tous des citoyens romains à part entière. Un empire qui est désuni est comme une mosaïque sans mastic : il suffit de peu pour que tout s'écroule, et la belle image qu'elle formait ne devient qu'un vulgaire tas de débris. Vous représentez chacun une pièce de cette immense mosaïque qu'est notre empire et j'ai besoin que nous travaillions tous ensemble, unis et soudés, pour former une image qui soit à la fois belle et solide !

Bientôt, nous pourrons tous être réunis ! Mais d'ici-là, vale !

Votre empereur, Ecleratus

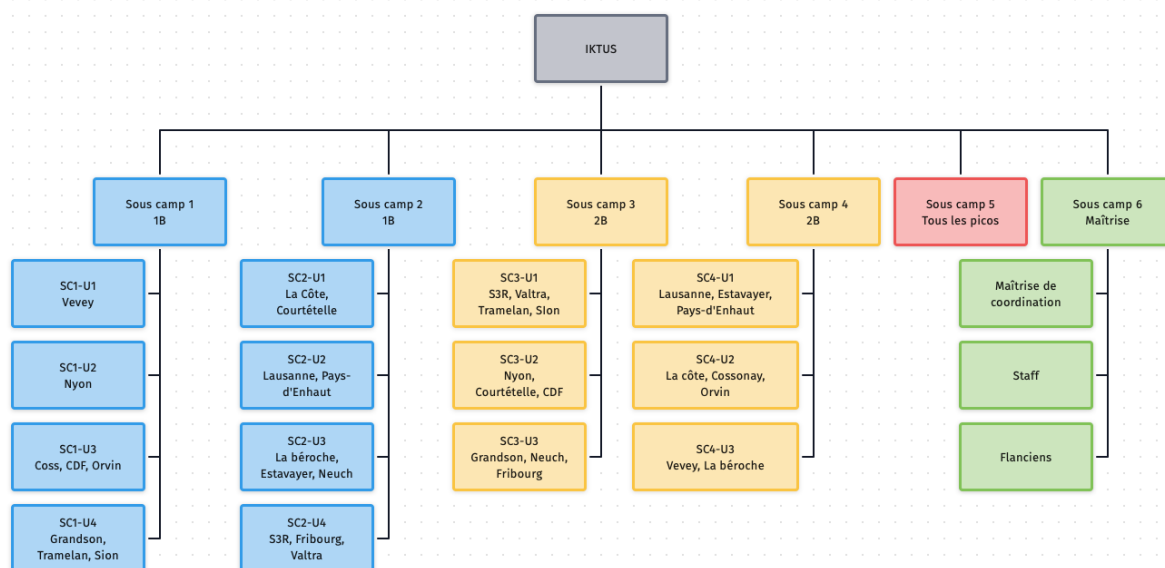
3 Informations générales

L'ensemble des groupes sera réuni au même endroit, à Rossinière (Pays d'Enhaut). Nous aurons l'occasion de vivre le plus grand camp de la Brigade avec près de 900 participants. Comme nous sommes nombreux, nous dormirons tous sous tentes entourés de grandes constructions.

Qui dit camp anniversaire, dit aussi activités spéciales. Comme nous serons à côté d'un petit lac, nous prévoyons des activités aquatiques, de nombreux sentiers sillonnent les montagnes alentours pour faire de belles randonnées et les villages d'à côté offrent des activités intéressantes en plus de tout ce qui est prévu sur le terrain de camp même.

3.1 Organisation du camp

Afin de vivre ce camp de Brigade au mieux, les participants sont répartis par branche en 6 sous-camp principaux et ces derniers sont séparés en unités. Cela permet de garder une échelle raisonnable et de fixer des points de repères pour chacun. Les sous-camps seront installés côte à côte sur le terrain de camp, à côté des constructions principales.



Une équipe de 30 personnes travaille à la préparation de ce camp depuis maintenant 1 année et demie. Cette équipe de coordination est constituée de responsables actifs et expérimentés des différents groupes de la Brigade. L'équipe est organisée en secteur (logistique, finances, programme, communication...) et travaille main dans la main avec les groupes Flambeaux et les responsables directs des participants pour fournir un camp de qualité.

3.2 Dates, durée et transports

Selon la Troupe dans laquelle tu te trouves, la durée du camp n'est pas la même :

- Lucioles 19-20 juillet 2024
- Petits-Flambeaux/Petites-Flammes 15-20 juillet 2024
- Flambeaux/Clares-Flammes 15-25 juillet 2024

Les Lucioles seront aussi de la partie, nous leur proposons une formule sur 2 jours afin de leur permettre de vivre cette belle aventure : 19-20 juillet 2024. (Les inscriptions Lucioles se feront début 2024).

Les détails des horaires et lieux de RDV te seront communiqué en temps voulu. Dans tous les cas, le transport aller est prévu par le camp. Le retour se fait sur place pour les 1B, le jour de la journée anniversaire, et en train pour les 2B et PiCos.

3.3 Journée anniversaire

Une journée anniversaire est organisée le **20 juillet 2024**. Tout le monde est convié pour célébrer ensemble les 60 ans de la Brigade ! Des activités ludiques sont prévues ainsi que des stands de ravitaillement.

Durant cette journée, les Lucioles, Petits-Flambeaux et Petites-Flammes seront sous la responsabilité de leurs parents. Il s'agit de leur dernier jour de camp. Le reste des participants continueront le camp encore 5 jours.

Les infos pour cette journée seront transmises ultérieurement. Les inscriptions seront envoyées début 2024 (pour famille, amis, anciens, scouts...). **Veillez à bien réserver la date ! N'hésitez pas à la transmettre à tous les amis et anciens de la Brigade.**

4 Inscription et finances d'inscription

L'inscription est **définitive**, il n'y a pas de désinscription sauf en cas de force majeure (nous ne pouvons pas garantir de rembourser la finance d'inscription en cas de désistement). **Les inscriptions sont à renvoyer aux responsables de camp d'ici au 20 novembre 2023.** (Voir point 6 pour savoir qui sont les responsables de camp)

Les frais d'inscriptions sont les suivants :

- | | | |
|------------------------------------|------------|--------------------|
| - Lucioles (encore à définir) | 1 weekend | entre 40 et 60 CHF |
| - Petits-Flambeaux/Petites-Flammes | 1 semaine | 180.- CHF |
| - Flambeaux/Clares-Flammes | 2 semaines | 250.- CHF |

La finance d'inscription légèrement plus élevée qu'à l'habitude s'explique par les frais d'infrastructure conséquents pour un camp de cette ampleur. Notre équipe finances à fait au mieux pour proposer une finance d'inscription raisonnable, sans mettre en danger le camp.

La finance d'inscription ne doit pas empêcher de participer au camp, en cas de besoin n'hésitez pas à contacter votre responsable de Groupe pour trouver une solution.

La finance d'inscription est à payer auprès du groupe (infos à la fin du document), il est important de la payer avant le **31 décembre 2023**. Si le paiement n'est pas perçu, nous nous réservons le droit de retirer l'inscription du participant.

5 Règlement de camp

En t'inscrivant au camp, tu t'engages à respecter les règles ci-dessous. Elles sont faites pour permettre à chacun de vivre ce temps ensemble de manière sereine. En cas de non-respect des règles, la maîtrise de coordination se réserve le droit de renvoyer le participant du camp, par l'inscription, les parents s'engagent à venir le rechercher le cas échéant.

- 1 **Règles générales** : Les participants et responsables...
 - 1.a...vivent le camp selon les valeurs de la loi scout.
 - 1.b...respectent la maîtrise de coordination de camp et leur maîtrise d'unité.
 - 1.c...respectent le travail des équipes cuisine et la nourriture.
 - 1.d...respectent le sommeil d'autrui et le silence dans les zones de tentes.
 - 1.e...respectent la signalétique mise en place sur le terrain de camp.
 - 1.f...respectent le matériel.
- 2 **Règles pour les responsables** : Les responsables...
 - 2.a...encadrent les participants, y compris durant les activités proposées par la maîtrise IKTUS.
 - 2.b...informent leurs participants des règles de camp, et s'assurent qu'elles soient appliquées.
 - 2.c...respectent les mesures du concept de sécurité de camp.
 - 2.d...s'assurent d'avoir un temps de sommeil suffisant pour encadrer correctement les participants tout au long du camp.
- 3 **Activités** : Les participants et responsables...
 - 3.a...participent à toutes les activités.
 - 3.b...adoptent un état d'esprit fair-play.
- 4 **Appareils électroniques**...
 - 4.a Nous souhaitons vivre un camp riche en interactions et en vécu scout, c'est pourquoi les téléphones ne sont pas autorisés.
Les 2B, 3B et responsables sont autorisés à le prendre avec, cela peut être utile notamment en cas d'urgence durant les marches, mais nous ne souhaitons pas qu'ils soient utilisés durant le reste de la vie du camp.
- 5 **Terrain** :
 - 5.a Les participants et responsables respectent les limites du terrain de camp
 - 5.b Les participants quittent le terrain de camp uniquement avec l'accord de leurs responsables.
 - 5.c Les feux ne sont réalisés qu'aux endroits prévus à cet effet et autorisés par la maîtrise de coordination du camp.
 - 5.d Tout objet pyrotechnique est interdit.
 - 5.e Les participants et responsables ne se rendent pas dans les tentes des autres unités, sauf accord des personnes concernées.
- 6 **Aspects légaux**
 - 6.a Le matériel personnel des participants et celui des unités et sous votre propre responsabilité. La coordination de camp décline toute responsabilité en cas de dommages, perte ou vol (nous encourageons à ne pas prendre d'objets de valeurs).
 - 6.b Les vols de drones sont interdits.

6.c Les participants, responsables, staff sont sous la responsabilité de leurs propres assurances.

6.d La déclaration de protection des données du Mouvement Scout de Suisse est en vigueur pour toute l'organisation du camp.

6.e La loi suisse et cantonale est appliquée.

7 Substances addictives

7.a Toutes substances psychoactives (CBD compris) sont interdites pour tout le monde, durant toute la durée du camp.

7.b La consommation d'alcool est interdite durant tout le camp.

7.c La fumée est interdite pour toute personne de moins de 18ans. Elle est tolérée uniquement dans les espaces prévus à cet effet par la maîtrise de coordination.

8 **Sanctions** : En cas de non-respect des règles de camp, la maîtrise de coordination de camp se réserve **le droit d'exclure** le participant, responsable ou staff du camp. Le cas échéant, **le représentant légal précisé sur l'inscription s'engage à venir rechercher la personne sur place.**

6 Fiche d'inscription à compléter

Merci de remplir le talon d'inscription joint et le **retourner d'ici au 20 novembre 2023** au responsable de camp de votre unité :

Lucioles	Laetitia Burnens laetitia.burnens@flambeaux.ch
Petits-Flambeaux/Petites-Flammes	Elise Bourgeois elise.bourgeois@flambeaux.ch
Flambeaux/Clares-Flammes	Lucas Sürmely lucas.surmely@flambeaux.ch

Le camp est à payer directement auprès de ton groupe d'ici au **31 décembre 2023** :

Pour les Petits-Flambeaux/Petites-Flammes :

Récépissé

Compte / Payable à
CH88 8080 8003 8970 2027 4
Association flambeaux Evangile Suchy
3R
Route de Moudon 16
1405 Pomy

Payable par (nom/adresse)

┌	┐
└	┘

Monnaie	Montant
CHF	180.00

Section paiement



Monnaie	Montant
CHF	180.00

Compte / Payable à

CH88 8080 8003 8970 2027 4
Association flambeaux Evangile Suchy 3R
Route de Moudon 16
1405 Pomy

Informations supplémentaires

Paieement camp été pour 1B

Payable par (nom/adresse)

┌	┐
└	┘

Point de dépôt

Pour les Flambeaux/Clares-Flammes :

Récépissé

Compte / Payable à
CH88 8080 8003 8970 2027 4
Asoorication Flambeaux Evangile Suchy
3 Rivières
Route de Moudon 16
1405 Pomy

Payable par (nom/adresse)

┌	┐
└	┘

Monnaie	Montant
CHF	250.00

Section paiement



Monnaie	Montant
CHF	250.00

Compte / Payable à

CH88 8080 8003 8970 2027 4
Asoorication Flambeaux Evangile Suchy 3 Rivières
Route de Moudon 16
1405 Pomy

Informations supplémentaires

Paieement camp été pour les 2B

Payable par (nom/adresse)

┌	┐
└	┘

Point de dépôt